

Le Club de BMX Pont-Évêque et la municipalité de Pont-Évêque sont heureux de vous accueillir pour la Coupe des Lacs 2025 le dimanche 12 octobre 2025, à la piste de BMX au 221 Chemin de la Raie Brunet.

LES HORAIRES :

Samedi 11 Octobre 2025

- Piste Libre de 14h à 17h30 sous la responsabilité des parents.

Dimanche 12 octobre 2025

- Entraînements avec grille

Groupe 1 Pastille rouge (Catégories Piou-Piou, Piccolos, Poussins, Minis 1 et 2)

- 9h00 – 9h45

Groupe 2 Pastille verte (Catégories Cadets 1 et 2, Ecoliers, Juniors, Elites, 24 et - , 25 -39, 40 et + Cruisers

- 9h45 – 10h30
- Début des courses à 10h00

***12h00 inauguration du minibus
avec les élus de Pont-Évêque de Vienne-Condrieu-Agglomération
et Mme le député Hanane MANSOURI***

- Pause repas
- 1/4, 1/2 finales puis Finales pour tous

ATTENTION : Les horaires peuvent être modifiés en fonction de la météo, du nombre de participants, ...



BUVETTE ET RESTAURATION :

Samedi 11 octobre 2025

- La buvette sera ouverte dès 14h (voir détails en annexe)
- Comme chaque année, le club propose un repas le samedi soir sur réservation
via le formulaire disponible sur notre page HelloAsso,
ou en tapant ce lien **tr.ee/DZ4Did** ou en flashant ce QR-CODE
- Service vers 19h30-20h.

Au menu cette année, préparé par notre Chef cuisinier Ludo

Jambon braisé légumes et tomme daubée

Fromages locaux

Tarte pomme et gâteau chocolat

Tarifs (hors boissons)

- **Enfants (jusqu'à 11 ans) : 10 euros**
- **Adultes & enfants 12 ans et + : 14 euros**



Dimanche 12 OCTOBRE 2025

- Ouverture de la buvette dès 7h00 par les bénévoles du club pour le café et les viennoiseries.
- Puis restauration sur place tout au long de la journée (voir détails en annexe).



LES ENGAGEMENTS

Le montant des engagements est de :

- 10 € par course, quelle que soit la catégorie.
- 15 € par course, pour les pilotes courants en 20 et 24 pouces.

LES CATÉGORIES

- Tout pilote peut faire une demande, pour l'ensemble du championnat, pour concourir dans la classe d'âge supérieure (maximum une catégorie au-dessus) à faire auprès des représentants de la CDL.

La demande se fait par mail au moins 1 semaine avant la compétition.

Les 30-39 ans qui souhaitent rouler dans la catégorie Elites, doivent le faire pour toutes les manches et le notifier auprès de leur club et du secrétariat de course.

- Toutes les catégories se courent s'il y a un minimum de 5 pilotes durant toute la saison sinon les pilotes montent d'une catégorie, mais avec un classement séparé.

Deux catégories femmes sont créées : 13-24 ans et 25 et +.

Une catégorie 7 ans pour les petits est créée pour éviter les 1/8èmes.

Les catégories 30-39 , 40 et +, femmes 13-24 ans et 25 et + peuvent se courir en 20" ou en 24".



ÉQUIPEMENT

Les protections obligatoires pour le pilote et le vélo :

- Casque attaché – gants non coupés – pantalon long – pull long.
- Extrémité câble de frein sécurisé - embouts de poignée obturants.

Toute protection supplémentaire est recommandée mais pas obligatoire. Les caméras sont interdites des manches qualificatives aux finales. Les fixations en métal-permanentes pour attacher les caméras sont interdites, le ruban adhésif et le velcro sont permis.

Les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie Ecoliers

LES INSCRIPTIONS

- L'inscription se fait par l'intermédiaire de son club, un responsable de club confirmera et paiera pour les pilotes du club en une fois auprès de l'organisateur de la manche.
- La liste des inscriptions doit parvenir au club organisateur le jeudi, au plus tard, précédant la course. Pour toute inscription tardive, une pénalité du double du prix de la course sera perçue, et restera sous réserve d'une place dans une race.
- En cas d'annulation tout pilote doit impérativement prévenir le responsable de club et le bureau de course au plus tard le samedi avant la course.
- Désormais les inscriptions se font via le portail FFC par les clubs. La liste des inscrits sera à transmettre par mail à :

coupedeslacs@gmail.com et bmxponteveque@gmail.com

ATTENTION :

- Pour les pilotes Suisses, il n'y a pas d'assurance accident qui couvre la compétition, il est fortement conseillé de disposer d'une assurance personnelle.
- Pour les pilotes Suisses mais habitant en France, les pilotes doivent obligatoirement être en possession d'une licence FFC valable pour la compétition.
- La licence loisir et la licence baby vélo ne sont pas autorisées pour une compétition.



RÉCOMPENSES ET CLASSEMENT

- Le club de Pont-Évêque remettra une médaille à tous les pilotes, à la fin de chaque finale, et ce pour toutes les catégories.
- À l'issue de cette dernière manche de la Coupe des Lacs un trophée sera remis aux 8 premiers du classement général, pour chaque catégorie sur la finale à Genève.
- Seuls les pilotes présents obtiendront leur récompense à la finale, sauf en cas de force majeure (réglé au cas par cas par les Présidents de clubs).
- Seront récompensés au classement général les pilotes ayant participé au minimum à 4 manches de la Coupe des Lacs.
- Le classement final s'effectue au total des 5 manches. Une égalité en manche de qualification est départagée par le meilleur résultat de la 3ème manche.
- Une égalité au classement général est départagée par la meilleure manche puis le meilleur résultat sur la dernière manche courue (seuls les 10 premiers pilotes sont départagés).

Trophée des clubs :

- À l'issue de la finale, le club vainqueur de la Coupe des Lacs sera désigné selon le règlement établi par les clubs organisateurs de la CdL et un trophée sera remis au club lors de la cérémonie des récompenses.



CAMPING & BARNUMS

- Le club met à disposition un espace pour les camping-cars, vans etc. à côté de la piste, et l'accès au WC sera possible. Pas de douche, ni électricité.
- Pas de ramassage de déchets. Nous comptons sur le civisme de chacun pour laisser les lieux dans le même état que trouvés en arrivant.
- Camping gratuit.
- Aucun barnum pour pilotes ou spectateurs n'est autorisé sur les butes spectateurs pour des raisons de sécurité.
- Les barnums des clubs sont autorisés au pied de la bute spectateur sud sur toute la longueur, gratuit sans réservation.

ACCÈS GPS : 45,53453° N, 4,92671° E

- En venant par l'A7 :

Depuis Lyon / St Étienne : Accès via A7 sortie 9 (Vienne Nord),

Depuis le Sud : Accès via A7 sortie 11 (Vienne Sud),

Puis prendre direction L'isle d'Abeau / Pont-Évêque dans Vienne sur RD 41, puis sur RD75, puis suivre les pancartes BMX.

- En venant par l'A43 :

Prendre sortie 5, puis suivre Vienne sur RD75 jusqu'à Pont-Évêque, puis suivre les pancartes BMX.

ATTENTION le dimanche la route de la Raie Brunet sera fermée :

- suivre RD75 - au rond point, empruntez la sortie
PONT EVEQUE CENTRE / Z.I. MONTPLAISIR,
- puis 2ème route à droite Avenue Georges Brassens direction Complexe Sportif,
- puis au bout à droite Rue Étienne Perrot, suivre le virage à gauche, vous êtes arrivés !



PLAN D'ACCÈS du Dimanche

GPS : 45,53453° N, 4,92671° E

